Conseil d'établissement

ÉCOLE CAMILLE-LAURIN ET ANNEXE

Date : Le mercredi, 8 décembre 2021
Heure : 17 h 45
Lieu : Rencontre TEAMS

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée (B. Grenier)
Prise des présences, présentations et vérification du quorum

Les personnes présentes sont :

- Benoît Grenier (directeur)
- Lilian Villarreal (orthophoniste)
- Vanessa Gallant (enseignante d'éducation physique, secrétaire de l'assemblée)
- Christian Côté (enseignant MG)
- Lynda Vadnais (enseignante PI)
- Nathalie Desrochers (technicienne responsable du service de garde)
- Sylvie Hruba (présidence)
- Patrick Doane (vice-présidence)
- Ibrahima Bae (parent)
- Marie-Andrée Tougas-Tellier (parent)
- Hervé Sanghapi (parent)
- Dominique Gervais (parent substitut)
- Nargish Yeasmin (intervenante communautaire scolaire)
- Ahmed El Alouchi (parent)

  - Aucune personne absente
  - Invités : M. Mathieu Desjardins, SOS CSSDM et Mme Isabelle Champagne, architecte

2. Adoption de l'ordre du jour (Mme Hruba)
M. Grenier demande de modifier le point 5.3 puisque le document n'est pas encore disponible à ce jour.

3. Présentation du CSSDM en lien avec la délocalisation de C-L. annexe (M. Desjardins et Mme Champagne)

M. Desjardins présente le PTRDI. Il mentionne qu'il y aura une modification à l'acte d'établissement pour retirer la bâtisse Camille Laurin annexe de l'acte afin d'y ajouter un nouveau bâtiment. L'annexe sera relocalisée pour les années 2022-2023-2024.

M. Desjardins fait une brève présentation des PTRDI 2019-2020-2021. Il explique aussi les trois options de relocalisation qui étaient sur table :

- ✓ Option 1-Bâtiment des Champagneurs : malheureusement, plusieurs détails font en sorte que le bâtiment n'était pas aménagé pour accueillir la clientèle du préscolaire (toilettes au sous-sol, cour trop petite, etc).
- ✓ Option 2- Modulaire dans la cour gazonnée de Barclay : huit classes, une salle de sport-SDG, bureaux pour les directions et les professionnels, ainsi qu'une cour aménagée sur la moitié du terrain gazonnée.
- ✓ Option 3- Dans le cas où les travaux ne pourraient se faire sur le terrain de Barclay, les classes de 4 ans de l'école Camille Laurin seraient abolies-fermées pour deux ans, le temps des travaux. Ainsi, les classes de 5 ans déménageraient au pavillon la mère.

- Mme Champagne présente les plans intérieurs et extérieurs des modulaires. Elle aborde plusieurs sujets tels que l'appel d'offre pour les modulaires, l'installation des modulaires, le déménagement, l'aménagement de la cour arrière, ainsi que le gymnase. Quant au bâtiment de l'annexe, Mme Champagne mentionne que plusieurs travaux seront faits : unité de ventilation au toit dans l'ensemble de l'école, démolition des plafonds, réhabilitation sismique, plomberie, électricité, mise aux normes des issus, réfection des escaliers, ainsi que modifications des nouveaux locaux au rez de chaussée.
- Attentes envers le C.É par M. Desjardins : transmettre un avis sur la solution envisagée en mentionnant nos commentaires et inquiétudes. Le formulaire devra être envoyé mi-janvier à M. Desjardins et Mme Champagne. Une rencontre sera aussi organisée avec les parents actuels des enfants des classes 4 ans afin de présenter le projet.
- M. Côté explique son mécontentement face à la présentation du projet en mentionnant que nos besoins ne sont pas respectés et que le point de service TSA disparait.
- M. Desjardins explique que les classes TSA sont relocalisées dans trois autres écoles. Le but du service à l'élève est de permettre à l'enfant TSA de faire l'ensemble de son parcours dans la même école.
- Mme Gervais partage le fait que trois classes au point de service permettaient entre autre de pouvoir diviser les classes selon les capacités des élèves. Le trouble du spectre étant large, les classes étaient ainsi plus équilibrées.
- Mme Tougas-Tellier se questionne quant à la façon dont l'information sera diffusée aux parents et l'inquiétude que pourrait engendrer la relocalisation de l'école dans les modulaires. M. Desjardins mentionne qu'une lettre sera transmise aux futurs parents. La direction pourra aussi mettre de l'information sur le site internet de l'école. Mme Hruba appuie la demande de Mme Tougas-Tellier en réitérant l'idée d'une visite virtuelle ainsi que l'ajout de photos afin d'apaiser la crainte des futurs parents et parents de l'annexe.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021 (Mme Hruba)

- M. Grenier propose d'ajouter une rencontre pour une consultation du C.É le 5 janvier 2022. Les membres approuvent à l'unanimité.
- Le procès-verbal est adopté.
- Mme Hruba mentionne que s'il y a des coquilles à corriger dans le procès-verbal du 17 novembre, il est possible de lui envoyer les modifications.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021 (Mme Hruba)

- Concernant l'absence de brigadier, plusieurs parents ont vu la présence d'un nouveau brigadier, alors le sujet est clos.
- Petit rappel de faire la formation sur le conseil d'établissement.

6. Consultation du PTRDI 21-25 — Acte d'établissement de l'école (B.Grenier)

- https://csdmsos.maps.arcgis.com/apps/MapSeries/index.html?appid=62612d3d21b14e7a96d084100366fd46

7. Dossiers où il est question d'approuver (B. Grenier)

7.1 Sorties éducatives

- 'Le traineau du Père Noel' : 13 décembre à la maison mère
- Promenade sonore : 12-19-25 janvier, les présentations auront lieu à l'école pour les groupes PJ-MJ-MI-MK.
- Carnaval d'hiver : 16 février à la mère et le 23 février à l'annexe
- Les sorties et activités sont approuvées.

7.2 Mesure 15023

- M. Grenier mentionne que nous avons reçu un montant total de 3823$ pour le budget ''On bouge au cube''. Cet argent servira à l'achat de matériel pour cette année et les années futures.
- Mme Gallant explique que cet argent servira entre autre à l'entretien et la réparation des flottes de vélos et draisiennes, achat de matériel plus couteux que nous ne pouvons pas nous permettre avec le budget d'EPS, matériel de cour d'école, matériel qui pourra servir aux enseignants lorsqu'ils viendront enseigner une activité physique au gymnase.
- Cette mesure est approuvée par Mme Desrochers.

7.3 Sorties du service de garde, lors des journées pédagogiques (Mme Desrochers)

- Mme Desrochers mentionne qu'il y a eu des changements suite à certains endroits qui avaient fermé dû à la Covid et qui sont dorénavant ouverts.
- Les glissades du Mont Royal glissade sur tube : 9$ + 4,50$ supplémentaire
- Cinéma Guzzo Marché Central : 7,50$ l'entrée par enfant. La journée pédagogique serait donc planifiée ainsi : en avant-midi les enfants seraient à l'école et en après-midi ils iraient au cinéma (13h30). Ainsi, les parents seraient avisés de venir récupérer leur enfant vers 16h00. Le transport serait avec la STM et la date reste à déterminer. Si un enfant doit rester à l'école durant la pédagogique, le coût est de 9$.
- Les sorties sont approuvées par les membres du C.É.

8. Dossiers où il est question d'informer (B. Grenier)

8.1 Travaux à l'école

- Les travaux du pavillon de la mère devraient se terminer vers la mi-janvier.

8.2 Portes ouvertes pour les futurs élèves et leurs parents

- Les inscriptions pour les futurs élèves auront lieu du 5 au 25 janvier 2022.
- Le 19 janvier en soirée à la mère et le 20 janvier à l'annexe.

8.3 Covid (État de la situation)

- Aucun cas à ce jour!

8.4 Vaccination

- La vaccination a eu lieu dans les deux pavillons de l'école. En général, tout s'est très bien déroulé. Moins de 50% de notre clientèle s'est fait vacciner. La deuxième séance de vaccination aura lieu au cours de l'année scolaire.

8.5 Éclairage

- Suite aux travaux au pavillon de la mère, l'éclairage sur la cour était absent. Une demande est faite afin qu'un éclairage temporaire soit installé et ce, jusqu'à la fin des travaux. Il sera effectif dès cette semaine.

9. Varia

9.1 Situation Joseph François Perreault

- Point reporté au prochain conseil d'établissement

10. Période réservée au public

Aucun public présent

11. Tour de table des diverses instances représentées

11.1 Direction- Enseignants

- Plusieurs activités de Noel auront lieu au cours des dernières semaines avant les vacances que ce soit en classe, avec des spectacles ou encore le défi de la canne de Noel.

11.2 Service de garde

- Mme Desrochers rappelle que le NAS demandé par le SDG est le NAS des parents afind e faire les reçus d'impôts.

11.3 Personnel professionnel

- Ateliers (deuxième atelier parents 4 ans et accueil sur les jeux de table). Toujours positifs et appréciés des parents et enfants.

11.4 Intervenante communautaire scolaire

- Pour la publicité des portes ouvertes, il y aura des affiches à l'extérieur comme l'an passé.

12. Levée de l'Assemblée

- Fin de l'assemblée à 19h55

Sylvie Hruba

directeur